

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du **02 SEP. 2024**

**portant nomination des membres de la commission
de sélection pour le recrutement par la voie du détachement dans un corps de niveau
supérieur ou de catégorie supérieure, au titre de l'année 2024, aux fonctionnaires
bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps de
technicien des services culturels et des Bâtiments de France spécialité maintenance des
bâtiments et des matériels techniques du ministère de la culture**

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-229 du 16 février 2012 portant statut particulier du corps des techniciens des services culturels et des bâtiments de France ;

Vu le décret n° 2019-544 du 29 mai 2019 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de fonctionnaires relevant du ministre de la culture à certains établissements publics ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2024 ouvrant le recrutement par la voie du détachement dans un corps de niveau supérieur ou de catégorie supérieure, au titre de l'année 2024, aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps de technicien des services culturels et des Bâtiments de France spécialité maintenance des bâtiments et des matériels techniques du ministère de la culture,

Arrête :

Article 1er

Madame Elise Jacquet, attachée principale d'administration, adjointe au chef du bureau de gestion des catégories B et C, sous-direction des métiers et des carrières, service des ressources humaines du ministère de la culture, est désignée en qualité de présidente de la commission de sélection pour le recrutement par la voie du détachement d'un fonctionnaire bénéficiaire de

l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans le corps des techniciens des services culturels et des bâtiments de France.

Sont nommés membres de cette commission :

- Mme Véronique Gilles Fabre, secrétaire administrative de classe normale, régisseuse du pôle action sociale du bureau d'action sociale, service des ressources humaines ;
- Mme Marie-Paule Simon, attachée d'administration, chargée des ressources humaines, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Monsieur Philippe Viviand, attaché principal d'administration, adjoint au chef du bureau de gestion des catégories B et C, sous-direction des métiers et des carrières, service des ressources humaines du ministère de la culture.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10.2 SEP. 2024

La ministre de la culture,
Pour la ministre et par délégation
La sous-directrice du pilotage et de la stratégie,


Aude DE MARTIN DE VIVIES